

ESTIMATION DES COÛTS

COÛTS DE PROCEDURE :

Prestations	Coût HT
Dossiers préliminaire et définitif d'instruction	5.500 €
Vacations et frais avis hydrogéologue agréé	1.500 €
Analyses d'eau de première adduction (1SCO2)	1.000 €
Publicité enquête publique	2.500 €
Indemnisation commissaire enquêteur	1.500 €
total	12.000 €

COÛTS DES TRAVAUX DE PROTECTION :

Prestations	Coût HT
<i>Aménagements du captage :</i>	
Mise en place de deux aérations équipées d'une grille moustiquaire sur l'abri maçonné ou sur la porte d'accès.	2.000 €
Imperméabilisation de la porte d'entrée (installation d'un joint).	2.000 €
Reprise de l'enduit intérieur du captage.	5.000 €
Installation d'une vidange de fond sur le bassin de réception / décantation.	2.000 €
Remplacement des organes rouillés de la conduite d'adduction.	1.500 €
Création d'un regard donnant accès depuis la surface directement au gîte sourcier. Ouvrage à réaliser dans les règles de l'art (doit être totalement imperméable aux écoulements de surface).	25.000 €
<i>Aménagements dans le PPI</i>	
Renforcement du grillage afin d'éviter toute intrusion.	3.000 €
Nettoyage du grillage (dégagement des végétaux grimpants).	1.500 €
Le trop-plein du captage sera dégagé et équipé d'un grillage de protection en inox fixé par collier ou lien inox ou d'un clapet.	1.500 €
Bornage PPI par géomètre expert.	1.500 €
<i>Aménagements dans le PPR</i>	
Abattage des arbres et arbustes, sans dessouchage, situés jusqu'à 10 m en amont du bâti.	20.000 €
Installation d'un panneau à l'entrée de la petite cavité découverte 300 m en amont du captage, signalant : « <i>Commune de Montgaillard - Captage eau potable La Doux - Périmètre de protection rapprochée - A l'attention des spéléologues : merci de prendre contact avec la mairie avant exploration (Tél. 04 68 45 41 77)</i> ».	2.500 €
total	66.000 €

COÛTS FONCIERS :

Prestations	Coût HT	Commentaires
Acquisition PPI : 67 m ² dans les parcelles B-158 et B-173	0 €	Propriété déjà communale.
Indemnisation servitudes PPR	0 €	L'instauration de servitudes ne génère pas de préjudices pouvant donner droit à indemnisation.